

Formulaire d'inscription pour les enfants qui ne sont pas déjà inscrit à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville durant le temps scolaire

Pour les vacances d'été juillet et août 2024

Pour toute personne intéressée, merci de remplir une inscription par enfant et de la (les) adresser à l'accueil extrascolaire : par mail à aes@la-roche.ch par courrier : Accueil extrascolaire, route de la gruyère 22, 1634 La Roche

Nom et prénom de l'enfant			
Date de naissance		Langue maternelle	
Degré scolaire	<input type="checkbox"/> 1H <input type="checkbox"/> 2H <input type="checkbox"/> 3H <input type="checkbox"/> 4H <input type="checkbox"/> 5H <input type="checkbox"/> 6H <input type="checkbox"/> 7H <input type="checkbox"/> 8H		
Nom et prénom des parents ou du représentant légal			
Rue			
Localité			
Téléphone sur lequel vous êtes atteignable			
Courriel			
Lien de parenté avec l'enfant			

Santé de l'enfant

Santé de l'enfant	<input type="checkbox"/> L'enfant fait-il des allergies ? <input type="checkbox"/> Régime alimentaire spécifique ?	<i>Si oui, précisez :</i>
-------------------	---	---------------------------

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant.

En cas de maladie ou d'allergie nécessitant la prise d'un médicament durant le temps d'accueil, les parents sont tenus de prendre contact avec le/la responsable de l'AES pour convenir d'une collaboration.

Autorisation

Photographie	<input type="checkbox"/> Nous autorisons notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES. <input type="checkbox"/> Nous n'autorisons pas notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES.
--------------	--

Les tarifs et autres informations sont disponibles sur le site internet de la commune www.la-roche.ch ou directement à la commune de la Roche.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dans les plus brefs délais. Par leur signature, les parents ou le représentant légal acceptent les conditions du règlement communal, du règlement d'application de l'AES, ainsi que les règles de vie (téléchargeable sur le site de la commune).

Date et signature des parents ou du représentant légal :
--

Formulaire d'inscription à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville

Pour les vacances d'été juillet 2024

Délai d'inscription le 02 juin 2024

Veuillez cocher dans le tableau les tranches horaires souhaitées :

Nom et Prénom de l'enfant :

	Lundi 08 juillet	Mardi 09 juillet	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>				
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>				

	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>				
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>				

	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>				
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>				

Précisions pour les horaires :

- Les arrivées du matin sont possibles entre 6h30 et 9h00
- Les départs du matin se font au plus tard à 13h30
- Les arrivées de l'après-midi se font entre 13h15 et 14h00
- Les départs de l'après-midi se font entre 17h00 et 18h20
(d'autres horaires d'arrivées et de départs sont possibles sur demande)

Précisions importantes :

Fermeture annuelle de l'AES 29 juillet 2024 au 09 août 2024, réouverture le 12 août 2024

Annulation de l'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Date et signature des parents ou du représentant légal :

Pour les vacances d'été août 2024

Délai d'inscription le 02 juin 2024

Veuillez cocher dans le tableau les tranches horaires souhaitées :

Nom et Prénom de l'enfant :

	Lundi 12 août	Mardi 13 août	Mercredi 14 août	Jeudi 15 août	Vendredi 16 août
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	férié	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	férié	<input type="checkbox"/>

	Lundi 19 août	Mardi 20 août	Mercredi 21 août	Jeudi 22 août	Vendredi 23 août
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	reprise	reprise
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	scolaire	scolaire

Précisions pour les horaires :

- Les arrivées du matin sont possibles entre 6h30 et 9h00
- Les départs du matin se font au plus tard à 13h30
- Les arrivées de l'après-midi se font entre 13h15 et 14h00
- Les départs de l'après- midi se font entre 17h00 et 18h20
(d'autres horaires d'arrivées et de départs sont possibles sur demande)

Annulation de l'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Date et signature des parents ou du représentant légal :